Equipée par le ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social, cette structure assure au quotidien des services gracieux à ses bénéficiaires directs (femmes victimes de violence conjugale ou sexuelle) et indirects (intervenants institutionnels et sociaux) par le biais d'un programme intégré axé sur le soutien social, psychologique et sanitaire, et l'accompagnement juridique et professionnel avec pour perspective l'intégration des femmes agressées dans leurs lieux de travail.

La création du Centre Ibtissama s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale et du programme intersectoriel pour la lutte contre la violence faite aux femmes. Pour ce faire, il ambitionne de renforcer les compétences des femmes victimes de violence conjugale ou sexuelle à travers ses services d'accompagnement, d'encadrement, de formation, de sensibilisation, et de prise en charge sociale, sanitaire et psychologique.

Tout en affichant la finalité de voir les bénéficiaires ainsi que leurs enfants jouir d'un environnement social sain, solidaire, et répondant à leurs besoins et spécificités.

Entre mars et décembre 2011, le Centre Ibtissama a traité 140 dossiers de femmes victimes de violence, dont 38 résolus, 14 en instance et 60 en cours de traitement et de suivi.

D'après les statistiques du Centre, les dossiers sont répartis entre des agressions corporelles, divorce pour désunion, expulsion du foyer conjugal, abandon, trahison, harcèlement sexuel, partage des biens, entre autres. Sur le plan géographique, 60 femmes appartiennent au milieu urbain, tandis que le reste est issu du milieu rural.

Les actions du Centre Ibtissama sont effectuées en étroite collaboration avec l'appareil judiciaire, les services sécuritaires, les autorités locales, l'ANAPEC et l'INDH en vue d'optimiser la création d'AGR au profit des bénéficiaires, et les associations auxquelles incombe la mise en oeuvre de programmes de sensibilisation et de formation au profit des femmes victimes de violence.

Toutefois, cette jeune structure connaîet certains problèmes liés au budget de fonctionnement, assuré par la province d'Essaouira et le ministère de tutelle, et au manque d'un plan logistique et humain.

Au sein du même bâtiment, opère l'unité de protection de l'enfance qui est une structure importante vu le travail pédagogique, social, juridique et judiciaire et préventif qu'elle effectue au profit des enfants victimes de violence.

Son objectif est de protéger les enfants de toutes formes d'agressions et de défendre leurs droits et acquis.

L'unité de protection de l'enfance assure la déclaration des agressions et le suivi des procédures judiciaires, le soutien et la prise en charge sanitaire des victimes, l'analyse et le diagnostic de l'impact des agressions, la médiation sociale pour la résolution des conflits sociaux, entre autres.

Par Abdelali Khallad